

caluire.
à cuire

des chiffres
et des lettres



édito

Caluire et Cuire, ce n'est pas seulement une commune où il fait bon vivre.
Caluire et Cuire, c'est bien plus que cela, un art de vivre à part entière.

Une ville attractive, dynamique et solidaire, riche de ses acteurs économiques et associatifs exceptionnels et attachée à cultiver l'art de vivre caluirard à toutes les étapes de la vie de ses habitants.

Une ville durable et solidaire qui préserve l'environnement et le cadre de vie de ses habitants, qui privilégie une démarche d'écologie urbaine et se soucie de l'humain, tout autant que de son écosystème, en phase avec les évolutions et aspirations intergénérationnelles.

Une ville citoyenne qui s'attache à préserver sa mémoire, son histoire pour transmettre aux générations qui arrivent l'amour du pays, le goût du don de soi, le sens civique et toutes les vertus qui font des hommes et des femmes debout, libres, égaux et fraternels.

Une ville sûre qui met tout en œuvre pour procurer à chaque Caluirard la tranquillité, la sécurité et la sérénité auxquelles il a droit.



**...l'exigence va
de pair avec
l'ambition d'une
ville d'exception
pour tous...**

”

Une ville bien gérée par une Municipalité responsable, cohérente et soucieuse des deniers publics.

“Caluire et Cuire, des chiffres et des lettres” est une synthèse non exhaustive de ce qu'est cette ville attachante, innovante, à nulle autre pareille, fière de ses racines et tournée vers l'avenir.

Parce que nous pensons que l'exigence va de pair avec l'ambition d'une ville d'exception pour tous, nous mettons tout notre cœur et toute notre énergie pour que vivre à Caluire et Cuire soit toujours autant une fierté qu'une chance.

#jaimecaluire

Philippe Cochet

Maire de Caluire et Cuire





caluire.
et cuire

Ville attractive

Urbanisme raisonné



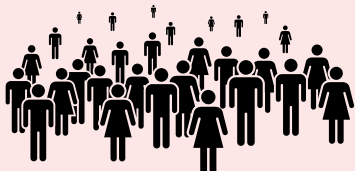
La Ville de Caluire et Cuire poursuit depuis plusieurs années une politique de développement urbain maîtrisé. En effet, la Ville, en tant qu'autorité compétente pour délivrer le permis de construire, reste garante du cadre de vie de ses habitants et refuse systématiquement les projets qui se contenteraient d'appliquer automatiquement les droits à construire maximaux autorisés par le Plan Local d'Urbanisme et de l'habitat de la Métropole de Lyon (PLUh).

Depuis le début du mandat, **26** projets immobiliers (correspondants à **1 318** logements) ont été refusés. Seuls **10** programmes (correspondants à **385** logements dont **230** sociaux) ont été autorisés. Près de **3/4** des projets sont refusés. Seulement **1/5** des logements projetés est réalisé.



En chiffres

DÉMOGRAPHIE



43 469
habitants

Une évolution démographique relativement **stable** depuis le début des années 2000 et une **densification** de population maîtrisée.

VIE ASSOCIATIVE

300
associations
actives sur la Ville

culture
sport
social
loisirs
humanitaire
scolaire
quartier



1 400 000 €
subventions
versées
aux associations

72 000
heures 
d'occupation des
infrastructures
municipales

#jesoutiensmesassociations



Coup de pouce !

Pour aider les associations caluirardes à reprendre leurs activités de manière plus sereine à la rentrée 2021, la **Ville de Caluire et Cuire** a voté en juillet dernier un plan de soutien d'envergure : **150 000 €** versés sous la forme de **10 000** bons d'une valeur de **15 €** pour les Caluirards s'inscrivant dans l'un des clubs de la commune.

VIE SPORTIVE

72
activités proposées



PAR **55** associations sportives



13 000
licenciés

Forum des bénévoles

La vitalité du tissu associatif de notre commune repose sur un préalable majeur : l'engagement et l'investissement, tout au long de l'année, de Caluirardes et Caluirards pour mener à bien les projets sportifs, culturels, patrimoniaux... portés par les plus de **300** associations actives à Caluire et Cuire.

Afin de promouvoir, relancer et entretenir l'engagement bénévole dans les associations caluirardes, de faciliter la rencontre entre Caluirards volontaires et associations, la Ville a décidé d'organiser des séances de "Bénévolat dating". Des rendez-vous sous le signe de l'échange, du partage et de la convivialité !



La piscine fait le plein



180 000
baigneurs

42 
séances

d'activités sportives
encadrées par
les animateurs sportifs
et maîtres-nageurs
de la Ville

En
10 ans

consommation
d'eau divisée
par 3,5



soit 7500 m³ contre 27000m³



grâce à une réorganisation et une optimisation
de la gestion des opérations d'entretiens
(filtres, ajout d'un déchloramineur, gestion
automatique du taux de chlore...)

Terrains rénovés au Parc des sports de la Terre des lièvres



2 terrains synthétiques “grands jeux”, homologués pour les compétitions niveau “Ligue”

2x plus de créneaux pour les clubs, les associations et les scolaires

1 terrain 5x5 accessible à tous

2 terrains flambants neufs en pelouse synthétique sont désormais à la disposition des footballeurs et des rugby-mans sur le parc des sports de la Terre des lièvres de Caluire et Cuire. Ils remplacent les anciens terrains : le premier, en pelouse, usé par les milliers d'heures de pratique, et, le second, en synthétique, dont l'homologation se terminait fin 2021. Après une étude approfondie, la Ville a décidé de changer la surface synthétique existante et de recouvrir la seconde surface de pelouse synthétique. Les 2 clubs de foot et le club de rugby, principaux usagers de ces terrains, sont très satisfaits de reprendre leur saison sur ces terrains remis à neuf !

Pour répondre aux homologations exigées par les fédérations de ces 2 sports, qui souhaitent atteindre les niveaux 4 et 5, les vestiaires seront eux aussi rénovés. Ces travaux, financés en partie par la Ville, sont également subventionnés à hauteur de 40% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. D'autres demandes de subventions ont aussi été déposées à l'Agence nationale du sport (ANS).

Les sportifs amateurs et les pratiquants libres ne sont pas en reste : la Ville met à leur disposition un terrain de plus petite taille, mais offrant les mêmes prestations de qualité. Il est accessible librement aux heures d'ouverture du complexe sportif.

Un skate park en projet



Dans sa volonté de soutenir les pratiques libres et ouvertes à tous, la Ville de Caluire et Cuire travaille à la réalisation d'un skate park dans le quartier de Saint-Clair.

Un équipement très attendu par de nombreux pratiquants de tous âges que la Ville souhaite de qualité, et conforme aux besoins des pratiquants comme des acteurs locaux.

Des réunions d'informations et de concertations sont organisées avec les Caluirards sur ce sujet.

Le Radiant-Bellevue, toujours plus attractif




185 000
spectateurs

4 200 

abonnés
un chiffre en progression
de **30%**

165 
spectacles joués
& **180**
levers de rideau

95% 
taux de
remplissage
de la salle

L'école de musique (AMC2)

La rentrée 2020-2021

550 

Nombre d'inscrits



326 heures

d'enseignement
musical
par semaine



Ouverture de **2**
nouvelles classes d'éveil,
à partir de **4 ans**



Un mémorial tourné vers l'avenir

Le Mémorial Jean Moulin, haut lieu du patrimoine historique caluirard, a été rénové fin 2019, conservant son authenticité mais avec un espace multimédia résolument enrichi.

C'est dans cette maison, inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques, labellisée Maison des illustres et devenue Mémorial, que Jean Moulin, représentant du Général de Gaulle, chef des Mouvements unis de la Résistance et président du Conseil national de la Résistance, a été arrêté par la Gestapo en 1943.

Accueillant plus de **5 000** visiteurs par an, le Mémorial se devait d'être réhabilité dans les règles de l'art : masquer les signes du temps tout en préservant l'ambiance de l'époque ! La moitié du coût des travaux a été prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La scénographie multimédia a été totalement repensée, afin d'offrir une approche plus séduisante, notamment auprès des jeunes. En plus d'**1** grand écran, **7** supports numériques (écrans et tablettes tactiles) diffusent des contenus évolutifs et adaptables aux différents publics (scolaires, adultes...). Leurs thématiques variées permettent aux visiteurs d'élargir leur champ de réflexion (l'homme Jean Moulin, Caluire et Cuire pendant la guerre, les citoyens engagés, etc.). Ce lieu est un lien essentiel entre le passé et le présent caluirard et français.

Du nouveau pour l'Usine des eaux de Saint-Clair

La Ville de Caluire et Cuire dispose en son sein d'un élément patrimonial unique : l'Usine des eaux de Saint-Clair et sa pompe de Cornouailles (la seule restante en France aujourd'hui), qui alimentait en eau potable la majorité de Lyon.

Pour établir les bases d'un projet ambitieux à vocation patrimoniale et touristique, la Métropole de Lyon avec la Ville de Caluire et Cuire mènent une étude afin d'expertiser les possibilités de reconversion des bâtiments et des espaces en vue de l'accueil du public, en tenant compte des contraintes d'accessibilité mais aussi des servitudes (monuments historiques, Boulevard périphérique Nord de Lyon, Plan de prévention des risques naturels du Rhône notamment). La valorisation du site sera également recherchée, tout en privilégiant l'histoire du quartier et la mise en valeur des espaces publics.

Sur la base d'un diagnostic des bâtiments, du patrimoine et du fonctionnement global du site au sein du quartier, des scénarios d'aménagement seront proposés pour établir les bases d'un projet touristique et patrimonial en lien avec le quartier de Saint-Clair.



Animations : Caluire et Cuire pleine de vie !



Tout au long de l'année, Caluire et Cuire s'anime et vit au rythme des rendez-vous et événements proposés par la Ville, par les clubs et par les associations. Pour se rencontrer, commémorer, célébrer, découvrir, fêter, entendre, voir, échanger, partager... des temps forts pour toutes les générations de Caluirards.

De janvier à décembre, les rendez-vous ne manquent pas à Caluire et Cuire !

Des vœux à la population à la Fête des lumières, les temps forts s'enchaînent au gré des saisons et la Ville de Caluire et Cuire multiplie les occasions de se rassembler pour chacun et chacune, quel que soit son âge, ses envies, ses centres d'intérêts.

Les familles sont nombreuses à se retrouver pour la Chasse aux œufs, pour les festivités du 13 juillet et l'incontournable feu d'artifice, à l'occasion des séances de cinéma en plein air et pour la Fête des lumières lors de laquelle s'illumine le ciel de Caluire et Cuire.

Quant à nos aînés, le Repas de l'amitié est très attendu par tous, chaque printemps avec le retour des beaux jours, de même que les thés dansants saisonniers. Et nos seniors sont de plus en plus nombreux, d'année en année, à se réunir à l'occasion de la Semaine bleue pour des moments de découverte et d'échange.





Pour les sportifs, amateurs ou passionnés, pratiquants libres ou en clubs, de nombreuses manifestations et challenges sportifs sont organisés à Caluire et Cuire. Qu'il s'agisse de découverte ou d'initiation avec les Dimanche sport santé ou la Fête du sport, de courses ou autres compétitions ouvertes à tous comme les **10 km** de Caluire, le calendrier des rendez-vous sportifs est important dans notre commune, pour tous les niveaux et tous les âges !



L'histoire et le patrimoine sont également au programme avec les Balades urbaines, chaque premier dimanche du mois, à la découverte d'un quartier ou d'un trésor patrimonial comme la vigne du Val Foron, mais aussi lors des Journées du patrimoine chaque mois de septembre, et toute l'année avec le Mémorial Jean Moulin à l'occasion des visites du site ou des rendez-vous hors les murs comme les balades sur les sentiers des résistants ou les jeux de pistes pour enfants autour du Mémorial et de l'histoire de la résistance à Caluire et Cuire.



Enfin, chaque rentrée est marquée par le Forum des associations, qui souligne la vitalité du tissu associatif caluirard, très mobilisé tout au long de l'année avec une offre intergénérationnelle d'activités sportives, culturelles, solidaires, éducatives...

La liste est loin d'être exhaustive tant il y a à faire, à pratiquer, à s'engager, à se retrouver... C'est aussi ça, la qualité de vie à Caluire et Cuire !

Fort de Montessuy : une réhabilitation d'envergure en projet

La Ville de Caluire et Cuire a la chance de posséder dans son patrimoine le Fort de Montessuy, un ancien édifice militaire situé dans le quartier du même nom qui, malgré de nombreuses modifications, a conservé des structures principales en bon état.



Consciente des atouts de ce fort entouré de verdure, la Ville a décidé de lancer une étude pour évaluer l'état du bâtiment et son potentiel de réutilisation, afin de le rendre accessible au public, tout en conservant ses caractéristiques architecturales et historiques.

De manière globale, le projet proposé envisage donc la création de circulations adaptées, la mise hors d'eau, hors d'air de l'édifice, le confortement des planchers, la mise en place des installations techniques et l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Mise en valeur du patrimoine, lieu de partage... un appel à projet sera prochainement lancé par la Ville.

Un investissement qui dotera Caluire et Cuire d'un

lieu historique remarquable et préservé, ouvert aux associations et organisations locales, propice aux rencontres et interactions sociales, au divertissement et à la détente.



Pouponnières de commerces

Depuis près de **10** ans, la Ville de Caluire et Cuire a mis en place un concept original et novateur, distingué lors des Trophées des maires : une pouponnière de commerces.

Un dispositif efficace pour encourager et aider les nouveaux commerçants de proximité à s'installer, par la mise à disposition d'un local à des conditions avantageuses, afin de limiter la prise de risques, de tester la viabilité de l'offre et, le cas échéant, commencer à fidéliser une clientèle.

3 nouveaux commerces en ont bénéficié en 2020 et 2021 : dans le Bourg et à Vassieux.



À chacun son marché !

Quoi de mieux qu'un marché forain pour permettre aux producteurs ou commerçants itinérants de proposer leurs produits et aux consommateurs de disposer d'une offre de commerce complémentaire ? Déjà **5** des **8** quartiers de Caluire et Cuire bénéficient de ces marchés de proximité.

* Montessuy, Centre-bourg, Saint-Clair, Vernay et La Rochette



15€ pour soutenir les commerçants de Caluire et Cuire



Les 300 000 € alloués par la Ville ont permis de générer plus de 600 000 € de chiffre d'affaires pour les commerçants

La crise sanitaire nous a contraints dans notre quotidien, mais cette période a aussi permis de mettre en lumière notre ingéniosité, nos capacités d'adaptation et notre créativité. La Ville n'a pas dérogé à cette règle...

Caluire et Cuire, qui a toujours soutenu le développement économique de son territoire et en particulier ses commerces de proximité, a une nouvelle fois innové par la mise en place d'un plan de soutien ambitieux aux commerçants de la commune, via un dispositif de **15 €** offert à chaque foyer caluirard à partir de **30 €** d'achats.

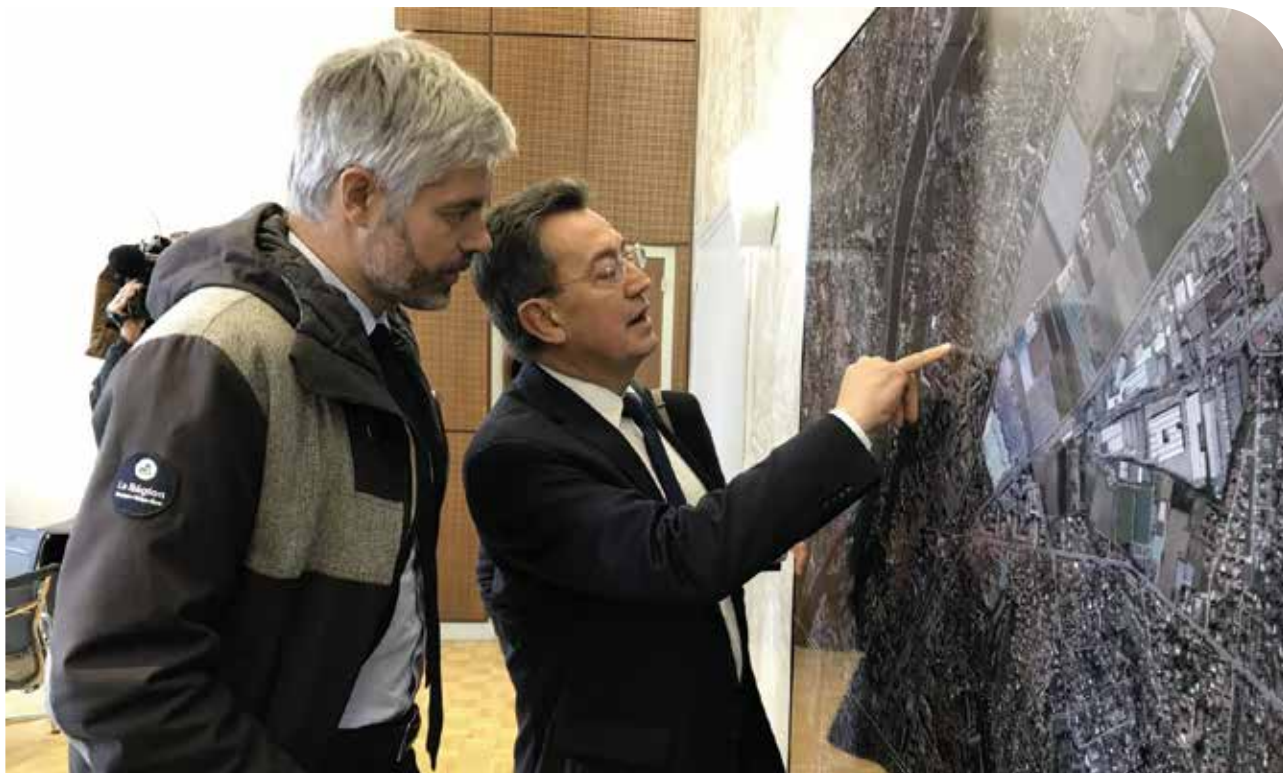
Dans la continuité de la précédente campagne "Je consomme dans ma ville, j'aime mes commerçants", mettant en avant les commerces caluirards à la fin du printemps 2020, ce nouveau dispositif "gagnant - gagnant", simple et accessible en ligne sur une plateforme sécurisée, a été actif jusqu'au 31 décembre 2020.

Les retraits en magasin ont également été facilités par le stationnement rendu gratuit sur Caluire et Cuire. De plus, des emplacements réservés "cliquez et emportez" ont été matérialisés à proximité des commerces.

Comme pendant le premier confinement, et plus que jamais depuis, la Ville de Caluire et Cuire a accompagné ses commerçants lourdement affectés par les mesures gouvernementales de fermeture administrative.

Cette opération a été renouvelée pendant l'été 2021, selon le même principe, en soutien aux restaurateurs, fortement pénalisés par des mois de fermeture.

Un lycée à Caluire et Cuire à l'horizon 2024



En janvier 2021, Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, a confirmé l'investissement de **30** millions d'euros pour la construction d'un nouveau lycée à Caluire et Cuire à l'horizon 2024, le **3^e** dans l'agglomération lyonnaise au cours de ce mandat.

Ce manque important, pour Caluire et Cuire et le reste du plateau Nord (avec Rillieux-la-Pape et Sathonay, soit **82 000** habitants au total), sera comblé d'ici quelques années grâce à l'écoute de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et cet engagement fort.

Cet établissement de **500 à 700** élèves sera un lycée de proximité polyvalent (enseignements général et professionnel) en lien notamment avec les métiers liés à l'environnement, question sur laquelle la Ville de Caluire et Cuire est fortement impliquée en temps que ville durable.

Une bonne nouvelle pour les futurs lycéens caluirards (comme leurs parents) qui intégreront dans les années à venir un lycée flambant neuf à Caluire et Cuire !



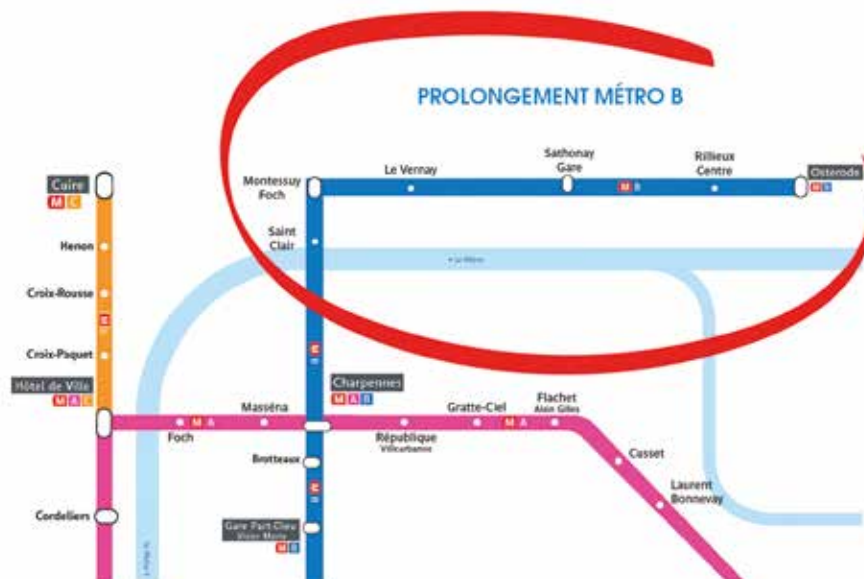


caluire.
et cuire

Ville durable

10 000 signataires pour le prolongement du métro B

Près de
80 000
voyageurs
pourraient
emprunter
ce métro



Alors que le métro B est aujourd'hui prolongé au sud de Lyon, Philippe Cochet et les maires des communes du plateau Nord ont lancé une pétition pour le prolongement du métro B jusqu'à Rillieux-la-Pape via Caluire et Cuire et Sathonay-Camp.

Son but ? Obtenir l'extension de cette ligne jusqu'à Rillieux-la-Pape. Le tracé envisagé par les 3 municipalités concernées permettrait différents arrêts à Saint-Clair, à Montessuy-Foch, au Vernay et à la gare de Sathonay, avec un terminus à Rillieux Sermenaz, en bordure d'autoroute, où est proposée la construction d'un parking relais pour stationner les voitures qui empruntent quotidiennement cette route pour aller travailler à Lyon.

Les objectifs de ce prolongement sont multiples. C'est avant tout le temps de transport des usagers afin qu'ils puissent rejoindre Lyon en seulement 15 minutes. Cet aménagement permettra également de réduire les

bouchons et la pollution - de l'air mais aussi sonore - sur l'ensemble du plateau Nord, dans une zone où le transit des voitures reste excessivement dense. À terme, et selon une étude du SYTRAL, près de 80 000 voyageurs pourraient emprunter ce métro, réduisant ainsi d'autant le nombre de voitures transitant sur le territoire !

Plus de 9 000 citoyens ont déjà apporté leur signature : un chiffre qui démontre encore une fois combien la Ville de Caluire et Cuire est en phase avec les aspirations de ses administrés et mobilisée sur le sujet du développement durable. Un projet qui montre aussi la capacité des élus à travailler collectivement et efficacement au-delà des divergences.

Chemin de Crépieux : fin des travaux du 1^{er} tronçon !



**Longueur
1,8 km
voie la plus
longue de la
commune**

Avec ses **1,8 km**, le chemin de Crépieux constitue l'axe le plus long de la commune et l'une de ses portes d'entrée. La volonté de l'équipe municipale est de le rendre plus arboré, plus praticable aux piétons mais aussi aux modes doux et qu'il soit mieux agencé en termes de stationnements. L'objectif est d'apaiser cette voie qui traverse la commune.

Le premier tronçon allant du chemin des Bruyères au chemin des Peupliers est rénové avec une route assez large qui a permis d'aménager **2 grands trottoirs, une rangée d'arbres supplémentaire**, ainsi qu'**une piste cyclable à double sens et des places de stationnement** en nombre identique.

Lisible et bien structuré, le gabarit de la voie de circulation est désormais réduit, amenant les automobilistes à mieux maîtriser leur vitesse. Les traversées des piétons ont également été sécurisées et les carrefours améliorés. Le chantier, longuement attendu, est pris en charge par la Métropole de Lyon et a débuté par l'enfouissement des

réseaux aériens, le renouvellement d'une canalisation d'eau potable, la rénovation de l'éclairage public par des leds et l'installation de réservoirs nouvelle génération en sous-sol. Ces derniers permettent l'infiltration sur le site des excédents d'eau de pluie. Une rénovation qui illustre une nouvelle fois la volonté des élus caluirards de renforcer la place du végétal, d'apaiser la circulation, de sécuriser les modes de déplacements doux mais aussi de lutter contre l'imperméabilisation des sols en milieu urbain. Plus que jamais la Municipalité s'engage pour l'amélioration des déplacements tous modes confondus.

Caluire et Cuire conserve sa 4^e fleur !



En 1996, la commune s'est vu décerner ses **2** premières fleurs par le label Villes et Villages Fleuris. La quatrième fleur a été décrochée pour la première fois en 2015, puis renouvelé en 2018. En juin 2021, la Ville accueillait le jury du label à l'occasion de sa visite triennale. Fin septembre, les membres des Villes et Villages Fleuris ont rendu leurs conclusions, en confirmant une nouvelle fois l'attribution des **4** fleurs à la Ville de Caluire et Cuire. Une distinction méritée par seulement **270** des **35 000** communes françaises.

Le Contrat de construction durable



Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan Ville durable, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité formaliser une méthode de construction durable, commune aux parties prenantes d'un projet de construction : commune, opérateurs, architectes, paysagistes, écologues, habitants et riverains.

En 2050, **80 %** de la population vivra en ville. Il faut donc repenser l'espace urbain et inviter la nature dans chaque projet de construction, favoriser la perméabilité des sols et préserver des îlots de nature et de fraîcheur.

À Caluire et Cuire, la strate végétale couvre plus de **51 %** du territoire communal. Cette strate, constituée de parcs et jardins, est souvent située sur des parcelles privées. Pourtant, elle participe largement au paysage, à la biodiversité et plus largement au cadre de vie exceptionnel de Caluire et Cuire.

Depuis plusieurs années, les projets de constructions et d'aménagements sont travaillés en amont avec les professionnels de l'immobilier pour favoriser la qualité du logement et garantir la meilleure insertion architecturale et paysagère du projet dans son environnement.

De 2020 à 2021, la Ville de Caluire et Cuire a formalisé et officialisé cette méthodologie de travail avec les professionnels de l'immobilier, par la mise en place un processus de co-construction allant du montage à la

réalisation du programme immobilier.

Pour cela, les prérequis et attentes de la commune, qui viennent en complément du Plan Local d'Urbanisme et de l'habitat, sont traduits dans un Contrat de construction durable signé entre la Ville et l'opérateur immobilier.

Ce Contrat de construction durable est ainsi assorti de prescriptions architecturales, urbaines mais aussi environnementales telles que le maintien des vues sur le grand paysage, la qualité et l'empreinte environnementale des matériaux, un chantier propre et respectueux de la biodiversité, un travail sur la perméabilité des sols et l'accueil de la biodiversité dans les aménagements extérieurs, le respect de la palette végétale communale, des îlots de fraîcheur...

Sa valeur d'exemplarité doit participer à la préservation d'un urbanisme de qualité, intégrant les dimensions paysagères et végétales qui font la spécificité de Caluire et Cuire.

Ferme urbaine, pour une alimentation encore plus locale !

3,5 ha
de surface
de production
maraîchère



Le 15 décembre 2020, sous l'impulsion du Maire, Philippe Cochet, le Conseil municipal officialisait la création d'une ferme urbaine unique en son genre sur le secteur de la Terre des Lièvres, offrant plus de 3,5 ha de surface à une production maraîchère. Plus que jamais, la Ville de Caluire et Cuire a ainsi réaffirmé sa volonté d'étendre sa politique environnementale à la pratique d'une alimentation durable !

Dès début 2021, le coup d'envoi de ce site pédagogique de production maraîchère en milieu urbain était donné avec le carottage des sols pour connaître la nature et la qualité de la terre où seront réalisées les cultures. Dans la première phase du projet, la Ville s'est ainsi adjoint les services d'un groupement d'experts en agronomie et microbiologie des sols pour confirmer la faisabilité et préciser les orientations à suivre pour réussir ce pari. Le Docteur Emmanuel Bourguignon, du Laboratoire d'analyses microbiologiques des sols, était l'invité, le 22 avril 2021, d'une visioconférence ouverte aux habitants lors de laquelle il a confirmé la pertinence du projet de Ferme urbaine, qualifié de

vertueux tant en termes environnemental que social. Enfin, il a précisé que la composition du sol de la Terre des Lièvres qui, bien qu'issu de morène glacière (amas de débris rocheux, érodé et transporté par un glacier), présente de nombreux avantages pour la culture de petites surfaces (précocité des récoltes, rendement...). La technique de l'agroforesterie retenue, mêlant maraîchages et vergers, permettra également d'améliorer la production des parcelles en optimisant les ressources de l'écosystème.

Le projet de Ferme urbaine municipale fait l'objet de la Grande Concertation 5 de la Ville de Caluire et Cuire pour une livraison en 2023.



FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

L'objectif premier de la Ferme urbaine est d'alimenter la cuisine centrale de la commune pour la production des repas destinés aux écoliers et aux personnes âgées. **Une future cuisine centrale naîtra en 2024**, à **300** mètres seulement de la Ferme urbaine. Elle profitera bien évidemment des légumes bio, frais et ultra locaux produits, afin élaborer des menus encore plus responsables. Les élèves et les Caluirards pourront découvrir ces deux sites lors de visites pédagogiques thématiques assurées par les agents de la Ville et ses partenaires et participer à des ateliers de sensibilisation autour de l'alimentation de qualité. Le circuit court, un avantage certain pour mieux informer les consommateurs de demain !

LES DATES CLEFS DE LA FERME URBAINE

15 décembre 2020

adoption en Conseil municipal d'un rapport visant à la création de la ferme urbaine



1^{er} trimestre 2021
premier carottage pour analyse des sols



22 avril 2021

visioconférence du Dr Emmanuel Bourguignon

Septembre 2021

obtention du classement de la Terre des Lièvres en zone agricole au PLU-H



2023

livraison de la ferme maraîchère

2021 - 2022
Grande Concertation V



2024

livraison de la nouvelle cuisine centrale

Zone à faibles émissions



Le Conseil de la Métropole de Lyon a voté en janvier 2019, la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) destinée à limiter l'accès des véhicules professionnels les plus polluants.

La Municipalité était favorable à ce dispositif concernant uniquement les véhicules professionnels. Elle est, en revanche, contre la volonté de la nouvelle majorité de la Métropole de Lyon d'interdire dès maintenant tous les véhicules (y compris ceux des particuliers) dont la vignette "Crit'air" est supérieure à **1**!

Jardins partagés et composteurs de quartiers

2/8



jardins partagés

1 à Bissardon

et 1 autre en projet à Montessuy



1



association de
jardins ouvriers

communaux

à Montessuy

1

jardin d'insertion
chemin du Pelleru

5/8

composteurs

de quartier opérationnels



39

composteurs

installés en pied d'immeuble



Sentiers et belvédères



Le Bois de la Caille, ouvert au public en 2020

En 2010, le Bois de la Caille était acquis par la Ville, soucieuse de préserver cet élément du patrimoine végétal caluirard et sa biodiversité unique. 10 ans plus tard, ce site est aujourd'hui entièrement sécurisé grâce aux travaux engagés par la Municipalité et a ouvert au public en février 2020. En 2021, sa rénovation a permis à la fois de préserver le trésor de biodiversité du site et de garantir la sécurité des promeneurs, par le balisage et l'aménagement d'un sentier pédagogique de 400 mètres, riche en **informations sur la faune, la flore et la biodiversité**. Ce sentier est jalonné de 8 totems d'information, qui abordent différentes thématiques telles que les chauves-souris et leur habitat, les mammifères, les oiseaux, les batraciens, le rôle de l'arbre, les zones humides et leurs habitants ainsi que le cycle du carbone. Véritable corridor écologique, le Bois de la Caille constitue aujourd'hui également un **réel poumon vert de la ville** accessible aux Caluirards !



400 m
de sentier
pédagogique
8 totems
d'information
2 accès
piétons

Le Plan vélo en piste !



En 2018, la Grande concertation sur la ville durable avait mis l'accent sur la thématique de la mobilité dans la commune. Une question sur laquelle la Ville de Caluire et Cuire s'est engagée dès 2019 avec un Plan vélo ambitieux, élaboré avec l'aide d'une Assistance à maîtrise d'ouvrage. Retour sur les grandes avancées de ce Plan !

Zone de rencontre, signalétique, développement des pistes cyclables... la Ville de Caluire et Cuire s'est saisie depuis plusieurs années de la question concernant l'optimisation et le maillage de son réseau cyclable. Si la liste des aménagements et travaux de voirie est longue, il est important de souligner que la Ville de Caluire et Cuire a obtenu en 2020 des aménagements cyclables structurants sur **2** voiries métropolitaines: la double piste cyclable chemin Petit, entre l'avenue Général Leclerc et le chemin de Pied-Chardon et la piste cyclable de la Montée des Forts. **2** stations Vélo'v ont également vu le jour, comme sur le chemin de Wette Faÿs, ou rue Pasteur, à proximité de la Casemate et de la Voie verte, en compléments des **3** stations déjà existantes à proximité du Métro C à Cuire le Haut, place de la Rochette à Cuire le Bas et cours Aristide Briand. Les nouveaux

Vélo'v électriques - hybrides avec batteries amovibles - sont plus adaptés au relief de notre commune. Près de **90** arceaux supplémentaires pour attacher les vélos supplémentaires sont venus compléter l'offre existante à proximité des établissements recevant du public, des commerces et de la Voie verte.

Fin 2021, sur la Voie verte et à proximité de la mairie, la Ville de Caluire et Cuire va mettre à disposition **2** bornes de réparation en accès libre, équipées d'outils divers et offrant la possibilité de suspendre son vélo pour certaines interventions (réglages, réparation de roue...). **2** parcs relais vélos fermés ont été installés en **2** endroits stratégiques de la commune (au pied du Métro Cuire et place Foch, haut de la montée des Soldats : ils seront opérationnels fin 2021. Enfin, **45** carrefours à feux sont équipés de panneaux M12 "Cédez-le passage cycliste".



Chaque 1^{er} samedi de la saison, les agents du service Parcs et jardins et les élus sont présents sur le marché de Montessuy pour prodiguer informations et conseils pratiques aux Caluirards, en matière de gestion et d'entretien du patrimoine végétal. Une présence appréciée par les habitants et qui fait écho aux différentes actions engagées par la Ville sur le développement durable : communication mensuelle dédiée sur le magazine municipal Rythmes, groupement de commande pour l'achat de nichoir à mésange et d'éco-pièges anti-chenilles processionnaires et subvention pour l'acquisition de pièges contre les moutiques tigres, accompagnement du Conseil municipal d'enfants dans la conduite de ses projets environnementaux, dispositifs de lutte contre les espèces nuisibles.

Avec **la Vigne du Val Foron** située à deux pas de l'Hôtel de Ville, Caluire et Cuire possède un inestimable patrimoine à préserver. **2 000 à 3 000** bouteilles de vin rouge en Gamay et Pinot sont produits chaque année, **2** cépages qui s'épanouissent plus favorablement sur le territoire caluirard. Des travaux ont été réalisés par la Ville, afin permettre aux bénévoles de l'association, gérant cet espace, d'accéder à la vigne depuis le parking situé en contrebas de la mairie.



caluire
à cuire

Ville solidaire





La famille a sa Maison

1 espace d'animations, d'échanges et de travail autour de la famille et de la parentalité.



La Maison de la parentalité accueille non seulement des services liés à l'enfance mais il permet aussi aux Caluirards de bénéficier d'un espace d'animations, d'échanges et de travail autour de la famille et de la parentalité.

Lieu de ressources indispensable pour les familles, la Maison de la parentalité propose **4** structures municipales permanentes et **1** espace multi-sensoriel.

Le **Jardin Grenadine**, la plus grande des crèches municipales, dispose de **47 berceaux** pour accueillir les tout-petits (**0** à **3** ans) dans les meilleures conditions.

Le **relais d'assistantes maternelles** permet à celles-ci de profiter de temps de professionnalisation et d'échanges pendant que les enfants, dont elles ont la garde, bénéficient de moments de qualité sous le signe de la socialisation et de l'éveil.

Le centre de loisirs **Caluire juniors** accueille les enfants de **3** à **11** ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Tout au long de l'année, ils découvrent une multitude d'activités encadrées par des animateurs diplômés. Offrant des espaces extérieurs conviviaux, **1** cuisine pédagogique et différentes salles, ce centre de loisirs est un terrain de jeu de choix dont les enfants ne se lassent pas !

La **ludothèque** propose plus de **2 000** jeux de société, puzzles, déguisements, etc. pour tous les âges. **2** ludothécaires animent la structure, guident les joueurs pour mettre en place une activité ou leur expliquent les règles des jeux. La garantie de passer d'agréables moments en famille ou entre amis, sur place ou chez soi, car les adhérents peuvent emprunter les jeux ! La ludothèque organise également des soirées jeux en famille et des soirées ados.

Inspiré de la méthode Snoezelen, l'**espace multi-sensoriel** est un lieu qui invite résolument au calme et à la relaxation. Dédié aux enfants de la crèche Jardin Grenadine, de Caluire Juniors ou aux adhérents de la ludothèque, il offre un moment de bien-être pour soi sous son ciel étoilé.



L'offre de soin évolue



La première maison médicale a ouvert ses portes fin 2020 au cœur du quartier de Montessuy.

Elle augure l'accompagnement et la création d'autres maisons médicales par la Ville de Caluire et Cuire qui a décidé d'anticiper le départ en retraite de certains professionnels de santé sur son territoire. Alors que la majorité de jeunes médecins généralistes (61% au début de l'année 2019) choisit de s'installer dans des locaux partagés, pour mutualiser les frais d'immobilier, le secrétariat et la gestion, la Ville entend favoriser le déploiement des maisons médicales dans les différents quartiers de Caluire et Cuire.

Au **Carré Montessuy**, la Maison médicale héberge **8** professionnels de santé répartis dans les différents cabinets : **4** médecins généralistes, **1** ostéopathe, **1** pédicure-podologue, **1** diététicienne et **1** hypnothérapeute. Souhaitant étoffer son offre de soins, la Ville a engagé des négociations avec les promoteurs pour programmer des maisons médicales en rez-de-chaussée d'autres bâtiments.

La Ville de Caluire et Cuire fière de son palmarès



Labels ou trophées, ces distinctions confirment l'engagement de la Municipalité de faire toujours mieux dans tous les domaines. Cela implique un travail de fond, exigeant et permanent, mené au quotidien par les services de la Ville.

Coup de pouce aux écoliers

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, la Ville, souhaitant accroître son intervention en matière de lutte contre le décrochage scolaire dès le plus jeune âge, a mis en œuvre pour la deuxième année **4 Clubs de lecture et d'écriture (CLE)** dans les écoles Victor Basch, André-Marie Ampère, Pierre et Marie Curie et Montessuy, avec le concours de l'association Coup de pouce

Les clubs, qui ne réunissent pas plus de **4 à 5 écoliers**, s'adressent à des enfants de CP repérés par leur enseignant comme ayant des fragilités dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le projet s'inscrit dans un travail conjoint auprès des parents, souvent éloignés de l'école et démunis pour accompagner leur enfant dans sa scolarité.

Le Club Coup de pouce "CLE" repose sur un partenariat étroit entre la Ville, qui impulse le projet, ainsi que les

enseignants, animateurs des clubs, représentants de l'Éducation nationale et parents. Il fonctionne sur le temps périscolaire du soir, de novembre à juin, et réunit **5 enfants** autour d'**1** animateur chargé de les accompagner.

Le dispositif est tout naturellement reconduit pour cette année scolaire 2021-2022.



Groupe scolaire Montessuy : une rénovation totale !



C'est un vaste chantier qui a été mené pour rénover totalement le groupe scolaire Montessuy.

La première phase a été consacrée au bâtiment de l'école maternelle, avec une mise en accessibilité des accès et de la cour de l'école pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la création de 2 préaux. Mais ce sont également les performances thermiques et la qualité de l'air du bâtiment qui se sont considérablement améliorées au bénéfice des petits écoliers et de la facture énergétique. Ceci grâce à une isolation des façades, la réfection des toitures, le remplacement des portes extérieures et des fenêtres, ainsi que la rénovation de la ventilation du bâtiment.

La seconde phase concerne l'école élémentaire. Le grand bâtiment, parallèle à la rue Pasteur, s'est considérablement transformé avec la mise aux normes des accès et l'installation d'un ascenseur, la création d'1 salle de sport après démolition du rez-de-chaussée, la création de sanitaires (autrefois localisés dans un

bâtiment au milieu de la cour), la rénovation totale des classes, la réfection de la toiture, des portes et fenêtres ainsi que l'isolation des façades.

Avant le printemps 2022, les élèves du CP au CM2, temporairement installés dans un bâtiment mixte, retrouveront une école flambant neuve, avec une cour restructurée plus végétale !



À l'Ouest, du nouveau



Au cœur de Montessuy, l'Îlot Ouest, inauguré le 24 septembre 2021, accueille ses nouveaux habitants dans 220 logements construits dans un cadre de nature résolument bienvenu.

Il est traversé par une allée piétonne reliant la rue Pasteur à la Voie verte. Cet aménagement de l'espace public permet aux Caluirards de profiter d'**espaces verts de plus de 4 500 m²** et de voies de circulation. Une double promenade passant sous les arches du fronton réhabilité de la Casemate et un belvédère ouvert rue Branly complètent ce bel ensemble qui allie bien-être, modernité et respect du patrimoine. La promenade est agrémentée de bancs et de pergolas sur lesquelles poussent des plantes grimpantes. Une terrasse arborée le long de l'ancienne rue Branly, avec vue sur l'horizon, favorise les déplacements des cyclistes et des piétons. Les immeubles sont eux-mêmes bordés de jardinets fleuris et de lisières boisées.

Les travaux de réaménagement du quartier ont été pris en charge par la Ville de Caluire et Cuire, la Métropole de

Lyon et Lyon Métropole Habitat. Le quartier de Montessuy offre un espace urbain et paysager de grande qualité aux Caluirards.

L'opération de renouvellement urbain qui vise à **renforcer l'offre de logements et de commerces** se poursuit avec l'Îlot Est. Celui-ci fait actuellement l'objet d'une démolition, précédée d'une longue période de curage et de désamiantage des bâtiments. Au printemps 2023, la construction d'un nouvel ensemble immobilier sera lancée pour une livraison au printemps 2025. L'Îlot Est se composera de logements en secteur en locatif social et d'autres en accession à la propriété. La composition urbaine et paysagère de cet îlot a été pensée dans un esprit de "cité jardin", avec une liaison piétonne d'environ **600 m²** entre la rue Professeur Roux et la rue Paul Painlevé.

Tableaux numériques interactifs: plus besoin de craies !

Des tableaux numériques interactifs ont fait leur entrée, il y a déjà plus de **2** ans, dans les classes caluirardes : ergonomiques et ajustables en hauteur pour s'adapter à la taille des élèves, ces TNI sont des supports pédagogiques visuels, ludiques et attractifs !

Après une phase pilote lancée dans **10** classes pendant l'année scolaire 2017-2018, **82 classes se voient aujourd'hui équipées** de cet outil ultra-pratique. De leur côté, les enseignants ont suivi une formation dispensée par leur ministère de tutelle afin d'en maîtriser toutes les fonctionnalités. L'enseignant projette aux élèves textes, images, vidéos, cartes... présents sur son ordinateur. Mais l'intérêt de ce tableau numérique réside dans son interactivité ! **Les enfants peuvent agir sur l'image projetée** avec leur doigt ou un stylet pour écrire, déplacer un objet, afficher, fermer ou zoomer une image, etc. **Cet outil capte résolument leur attention et facilite les apprentissages.** Toutes les classes élémentaires des écoles publiques caluirardes en sont désormais équipées.

* Installation et raccordement au réseau Internet compris.

477 000 €
Budget global
pour équiper
82 classes
élémentaires
caluirardes*



Bienvenue à la résidence



Dans une démarche visant à développer le logement intergénérationnel et solidaire, le CCAS de la Ville a mis à disposition des étudiants **1** logement au sein de la résidence Marie Lyan. Au cœur de la ville, cet ensemble de **81 logements** profite d'une situation privilégiée, d'un vaste parc aménagé et d'un environnement agréable qui en font un lieu convoité.

Pour favoriser **la mixité générationnelle**, le CCAS, en partenariat avec l'association "Ensemble2générations", propose à la colocation un appartement T2 de **64 m²** dans la résidence pour un loyer accessible. En contrepartie, les locataires s'engagent à nouer des relations bienveillantes avec leurs aînés et à partager des moments de convivialité. **Un formidable moyen pour nouer des liens entre les générations et loger des étudiants aux moyens financiers limités.**

D'autre part, le restaurant de la résidence Marie Lyan est ouvert à toutes les personnes âgées, les midis en semaine. Un repas équilibré, préparé par le service restauration de la Ville, est proposé pour un prix modique. Une autre façon de **créer de la mixité** lors d'un moment agréable et gourmand, à vivre seul ou entre collègues.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) rénové



Plus qu'une rénovation, les locaux du CCAS de Caluire et Cuire ont fait l'objet d'une réfection complète qui, outre la mise en accessibilité de l'accueil, relève d'une transformation et adaptation aux besoins des bénéficiaires et de

la qualité des services aux usagers. Ainsi, depuis la rentrée 2021, l'accueil du CCAS offre une véritable zone d'attente séparée, pour plus de confidentialité dans les échanges à la banque d'accueil. Par ailleurs, pour une meilleure qualité de service à distance comme sur place, l'accueil téléphonique est désormais géré par un agent dédié et dans un espace clos pour plus de discrétion.

Les usagers reçus en rendez-vous le sont dans une salle rénovée, plus lumineuse et conviviale, qui

garantit la confidentialité des échanges. Enfin, fin 2021, une zone numérique sera aménagée avec l'équipement adéquat pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne.



Noël pour tous

3 200
colis
de Noël
distribués
en 2020



Depuis 2020, la Ville de Caluire et Cuire distribue **3 200** colis gourmands aux Caluirards de plus de **80** ans. Les colis sont livrés directement au domicile des aînés, avec un service complémentaire de retrait à l'Hôtel de Ville pour les personnes absentes le jour de la distribution ou n'ayant pas reçu de paquet.



Covid-19, la Ville mobilisée à chaque instant



3,15 millions d'€
conséquence budgétaire
pour la Ville du Covid-19*

À tous points de vue, 2020 restera une année qui a bouleversé le quotidien de tous les Français, mais aussi celui des institutions territoriales. Pour autant, malgré ce contexte inédit, la Ville Caluire et Cuire a su maintenir le cap et déployer les moyens nécessaires à chaque étape clé de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

En vue d'un déconfinement progressif, la Ville de Caluire et Cuire avait pris la décision de **fournir gratuitement à chaque habitant un masque lavable et réutilisable**. **50 000** exemplaires de masques, certifiés et testés, ont été commandés bien avant que le gouvernement n'encourage les collectivités locales à le faire. L'envoi s'est déroulé début mai 2020, avec l'aide de plus de **200** bénévoles. Mi-mai, chaque foyer caluirard a reçu un masque réutilisable fourni par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avant que la Ville de Caluire et Cuire ne procède à une nouvelle distribution d'un troisième masque fourni par la Métropole de Lyon. Des masques supplémentaires ont pu être retirés en mairie. Les Caluirards qui ne pouvaient pas se déplacer ont été livrés à domicile. Fin décembre, chacun des écoliers scolarisés en élémentaire a reçu à son tour un masque en tissu lavable et réutilisable jusqu'à **50** fois.

La lutte contre la pandémie s'est poursuivie fin 2020 par la mise en place, par la Communauté professionnelle territoriale de santé de Caluire et Cuire (CPTS), **d'un centre de dépistage Covid-19 par tests antigéniques** dans les locaux du Metropolis, avec l'appui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

À la demande du Maire, Philippe Cochet, et à la suite de

l'acceptation par l'Agence régionale de santé, le centre de vaccination de Caluire et Cuire, aménagé par les services de la Ville au gymnase Lachaise a vu le jour, avec les Hospices civils de Lyon, l'ARS, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Réserve citoyenne de Caluire et Cuire, la Communauté professionnelle territoriale de santé, et enfin, la Métropole de Lyon. La Ville de Caluire et Cuire a fourni tous les consommables utiles au bon fonctionnement du site (papier pour les questionnaires et les attestations de vaccins, gel hydro alcoolique, imprimantes, connexion internet...). Dès le mois de mai 2021, le centre procédait à **plus de 1 000 vaccinations par jour** avec un record de **1 449 injections le 14 juillet!** Grâce à son niveau de fréquentation qui le place en troisième position dans l'agglomération lyonnaise, le centre de vaccination de Caluire et Cuire a permis à la Ville de recevoir **une subvention de 60 900 €** de la Métropole de Lyon. **77 000 injections** avaient été comptabilisées le 24 août, soit deux doses pour chaque Caluirard éligible à la vaccination.

Depuis le 25 août 2021, le centre de vaccination a élu domicile dans l'ancien collège Lassagne afin de permettre la reprise des activités sportives au gymnase Lachaise.

*29 mars 2021

La Ville engagée contre les violences familiales



Dès 2018, la Ville s'est engagée contre ce fléau en mettant en place plusieurs outils de communication à destination des professionnels de santé pour mieux repérer les victimes, les guider et les accompagner. Un mini-flyer et une page web dédiée regroupent toutes les coordonnées des structures à contacter en cas de danger dont un numéro unique : le [3919](tel:3919).

1
logement
pour préserver
les victimes de
leurs agresseurs



1
un guide
destiné aux professionnels

120
produits
cosmétiques
ont été remis
aux victimes



1000
affiches
de sensibilisation avec
numéros d'urgence diffusés
chez les commerçants
en 2020



1 site
[www.ville-caluire.fr/solidarite-autonomie/
lutte-contre-les-violences-intrafamiliales](http://www.ville-caluire.fr/solidarite-autonomie/lutte-contre-les-violences-intrafamiliales)



20 000
sacs à pain
recensant les différents moyens
d'alerte diffusés chez les
18 boulangers de la Ville



1
journée
annuelle d'information
sur les enfants co-victimes
de violences conjugales, organisée
chaque année en novembre, depuis 2019



120
professionnels
inscrits





caluire.
& cuire

Ville citoyenne

La Ville vous donne la parole

Depuis 2017, la Ville interroge et implique les Caluirards grâce aux Grandes concertations qui permettent d'enrichir la réflexion et d'élargir le champ des possibles sur des thèmes importants pour la commune. Ces grandes concertations rencontrent un vif succès auprès des Caluirards.

Chacun peut participer à des conférences et des ateliers thématiques animés par des intervenants spécialisés. En complément, l'outil collaboratif **Klaxoon**, accessible en ligne via le site de la Ville, permet à tous de visionner des rediffusions et de participer activement à la réflexion.

La première grande concertation abordait le thème des **rythmes scolaires**. L'organisation de la semaine de nos petits écoliers fait débat depuis longtemps. Le dilemme entre la semaine à **4** jours ou **4** jours et demi était au cœur du débat.



La deuxième avait pour thème **la ville durable** "construire ensemble la ville de demain". Soucieuse de la préservation du patrimoine et de sa transmission aux générations futures, la Municipalité est fondamentalement attachée au principe de développement durable qui permet d'agir, concrètement et de façon pérenne, sur l'humain, l'économie et l'environnement au niveau local. Cette concertation a permis de présenter aux Caluirards les actions déjà mises en place et de les confronter aux idées des habitants pour préserver et améliorer la qualité de vie.

La citoyenneté, la sécurité et la liberté ont été abordées dans la Grande concertation **3** lors de plusieurs temps forts avec conférences et ateliers pratiques. Imaginer des initiatives ayant pour but d'optimiser son quotidien en matière de sécurité, de circulation, de relations entre les citoyens, d'équipements publics, d'aménagements de voiries... tels étaient les thèmes sur lesquels chacun était amené à réfléchir.

"Sport dans ma ville, sport dans ma vie", thème de la **4**^e édition de la Grande concertation, s'est intéressé au domaine du **sport**, thématique universelle, mais sous le prisme du contexte sanitaire actuel. Un premier temps de "bilan et perspectives" a permis de réaliser un état des lieux complet des différents outils mis à disposition par la Ville via son service Vie associative et sportive : moyens humains, moyens financiers, moyens matériels. Puis un temps de réflexion s'est ouvert sur la politique sportive : dirigeants de club, adhérents, praticiens libres...

Mise en pratique

Les principes d'un **budget participatif** ont été présentés lors de la **3**^e édition en s'appuyant sur l'exemple de quelques collectivités territoriales. Une zone à aménager dans le quartier du Vernay (cf. ci-contre) a été le premier cas pratique étudié, suivi le lendemain d'une visite sur le terrain. À leur retour, **3** groupes de participants, accompagnés d'agents de la Ville, ont approfondi le projet en **3** questions. L'esprit "village" et le calme relatif du quartier ont été les points émergents de la concertation : ils ont donné le ton à la mise en œuvre de ce nouvel espace.

Grande concertation 5

En 2022, la Grande concertation **5** sera **consacrée à la Ferme urbaine municipale**.

Un square participatif

En marge d'une opération immobilière privée dans le quartier du Vernay, la Ville de Caluire et Cuire a récupéré **un nouvel espace de 1 500 m²**. Pour un équipement de proximité de cette nature, recueillir l'avis des habitants du quartier a tout de suite semblé indispensable et enrichissant à la Municipalité, afin de satisfaire le plus grand nombre dans l'usage de la surface disponible. La participation citoyenne Grande concertation **3** a été l'occasion de réfléchir aux orientations possibles : végétalisation, minéralisation, aire de jeux... autant de suggestions qui ont été soumises aux Caluirards. En résulte la future **place-jardin du Vernay** qui verra le jour en 2022 : bien plus qu'un simple square de proximité, c'est un aménagement urbain accessible à tous et écologique, offrant ses bienfaits aux habitants saison après saison qui sera créé. Le premier maillon d'un projet de couloir écologique reliant les balmes Est et Ouest via le plateau des Maraîchers.

Au vu du nombre de participants impliqués dans cette réflexion, d'autres budgets participatifs seront déployés sur plusieurs projets à venir.



Débattre sur ses idéaux

“La démocratie à l'épreuve des crises”, était abordée lors des **Entretiens de Caluire et Cuire Jean Moulin** en cette rentrée 2021. Depuis 2016, ce sont plus de **4 000** personnes qui ont participé à ces rendez-vous ! Un engouement à la hauteur de l'ambition de la manifestation qui est d'enrichir la réflexion de chacun sur ses idéaux, mais aussi sur ses engagements concrets et quotidiens au service des valeurs de la République.

Sous forme de demi-journées avec conférences, de tables rondes et d'interventions de conférenciers prestigieux, les entretiens ont déjà abordés les thèmes de la Laïcité, la Fraternité, la Liberté, la Citoyenneté, soutenus par l'intervention de philosophes, enseignants, acteurs du quotidien, historiens, cinéastes, magistrats, etc. Parmi eux, la Ville a eu l'honneur d'accueillir Abdennour Bidar, Pascal Bruckner, Christian Carion, Jean-Pierre Chevènement, André Comte-Sponville, Jean-Louis Debré, Luc Ferry, Cynthia Fleury, Raphaël Enthoven, Michel Onfray, Réjane Sénac, Sophie Wahnich entre autres.

Ces entretiens sont aussi l'occasion de développer la coopération entre acteurs d'un même terrain pour mener des actions publiques ou privées, institutionnelles ou citoyennes.

La “nouvelle” Maison du Combattant

La Maison du Combattant a fait l'objet d'une restructuration globale : le réaménagement des locaux a été inauguré le 13 octobre 2021.

Profitant de la mise aux normes exigée pour les bâtiments recevant du public, la Maison du Combattant s'est offerte un nouveau visage. Sa rénovation, qui a préservé l'esprit de ce lieu de mémoire, permet aujourd'hui aux membres des **14** associations d'anciens combattants de mener leurs activités dans un lieu accueillant et confortable.

La toiture a fait l'objet d'une réfection, la façade a été entièrement reprise avec un nouvel enduit et toutes les huisseries ont été remplacées pour assurer une meilleure isolation du bâtiment. L'accent a été mis sur l'accessibilité avec l'installation d'un ascenseur qui dessert l'étage, mais aussi avec une entrée plus large et agrémentée d'un revêtement non glissant qui permet d'accéder dans les lieux de manière sécurisée.

Le rez-de-chaussée, totalement reconfiguré, dispose désormais



de quatre salles distinctes dans lesquelles la luminosité a fait l'objet d'une attention toute particulière. La cour, surmontée d'une grande verrière, complète l'ensemble et offre un espace complémentaire pour servir de lieu de réunion aux publics visitant le Mémorial Jean Moulin, aux différentes associations de la Maison du Combattant ainsi qu'aux Historiens de Caluire. Les fenêtres de l'espace convivial donnant sur la rue ont été habillées par la célèbre silhouette de Jean

Moulin, symbole incontournable de l'histoire de Caluire et Cuire.

Au premier étage se trouvent **3** bureaux dont l'un est occupé par l'association Les historiens de Caluire : il dispose d'un vaste placard qui a été réalisé par les agents du Centre technique municipal pour la conservation de leurs précieuses archives.

La rénovation de la Maison du Combattant a bénéficié d'un soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Près de **400** Caluirards ont rejoint la Réserve citoyenne !

Depuis plusieurs années déjà, de nombreux Caluirardes et Caluirards se mobilisent en s'engagent pour la Ville... et c'est encore plus vrai depuis la crise du Covid-19 !

Aide à la réalisation d'événements d'importance, tel que le repas des aînés tant attendu par nos seniors, contribution pour la tenue des temps forts, comme la Fête des lumières, actions solidaires envers les plus fragiles, renfort lors de rendez-vous citoyens, tels que les élections... ces volontaires bénévoles montrent, tout au long de l'année, leur sens du civisme et du don de soi au service du bien commun.

Officiellement lancée le 6 juillet 2020, la Réserve citoyenne de Caluire et Cuire permet de recenser, d'organiser et de valoriser, dans un esprit de fraternité, ce réseau de volontaires qui contribue au bien-être de la commune comme des habitants.

Depuis le début de la crise sanitaire, ils ont apporté leur précieuse contribution pour l'organisation de la distribution des masques aux Caluirards, la tenue du Centre de vaccination de Caluire et Cuire ouvert en avril 2021 et 3^e centre de la Métropole en termes de fréquentation, ainsi qu'à la reprise progressive des événements avec les nouvelles règles sanitaires inhérentes à leur tenue : accueil, pass sanitaire, masque...







caluire.
à cuire

Ville sûre

Un Centre de supervision urbain à Caluire et Cuire

Le Centre de supervision urbain (CSU) est installé dans l'une des ailes de l'Hôtel de Ville spécialement aménagée pour accueillir ce nouveau service et renforcer ainsi les moyens d'intervention au service des Caluirards.

Doté de plusieurs écrans de contrôle reliés aux caméras de vidéo protection réparties sur la commune, ce centre permettra de garder un œil en temps réel sur les différents quartiers de Caluire et Cuire et de déclencher une intervention rapide des agents de la Police municipale. **1** chef de salle et **2** opérateurs spécialement formés à cette fonction seront présents en permanence pour mieux assurer la sécurité et la tranquillité attendues par les Caluirards.

En octobre dernier, le Conseil municipal a également voté la mise en place de la vidéo verbalisation. Cette

procédure, qui s'appuie sur les dispositifs de vidéo protection dans l'espace public, permet de sanctionner à distance une infraction au code de la route. Son principe ? Donner la possibilité à l'agent assermenté présent au Centre de supervision urbain de constater en temps réel l'infraction, de capturer l'image pour identifier la plaque d'immatriculation du contrevenant et de lui faire parvenir le procès-verbal correspondant. Une manière de lutter plus efficacement contre les délits routiers et d'inciter les conducteurs de véhicules à un comportement plus responsable.

QUELLES INFRACTIONS VIDÉO SONT VERBALISÉES ?

11 catégories d'infractions routières sont verbalisables sans interception du conducteur

- Non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop...);
- Non-respect des vitesses maximales autorisées;
- Non-respect des distances de sécurité entre les véhicules;
- Usage de voies réservées à certaines catégories de véhicules (bus, taxis...);
- Défaut du port de la ceinture de sécurité;
- Usage du téléphone portable tenu en main ;
- Circulation, arrêt et stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence;
- Chevauchement et franchissement des lignes continues;
- Non-respect des règles de dépassement;
- Non-respect des voies cyclables;
- Défaut de port du casque à deux-roues motorisé;
- Défaut d'assurance du véhicule.

Toujours plus de sécurité



Au-delà de l'arrivée de la brigade d'îlotage sur les quartiers de Saint-Clair et de Montessuy en janvier 2021, des brigades motorisées de la Police municipale sont en action sur la commune. L'intervention de patrouilles en VTT est également en test sur l'ensemble des secteurs de la ville.

Police municipale, proximité renforcée

Dès juillet 2020, la Municipalité annonçait sa volonté de renforcer la visibilité de la Police municipale, notamment à Saint-Clair et Montessuy, quartiers à forte densité. Une ambition qui s'inscrit dans la stratégie de la Ville d'assurer une meilleure tranquillité publique en partenariat avec les associations, les établissements scolaires et autres institutions.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, 4 nouveaux agents ont donc rejoint les rangs de la Police municipale caluirarde pour patrouiller en tant qu'îlotiers dans ces quartiers, être présents aux abords des écoles, lutter contre l'insécurité routière, engager le dialogue avec les habitants et commerçants... Ils disposent également de tout l'équipement pour procéder à une interpellation si nécessaire.



Tous vigilants

**Plus de
30
voisins
vigilants
dans
chaque
quartier**



Pour prévenir au mieux la délinquance à Caluire et Cuire, la Ville a initié le dispositif "Vigilance citoyenne" qui associe les habitants à la sécurité de leur quartier. Voilà pourquoi, depuis avril 2015, **un groupe de Caluirards issus des 8 quartiers de la commune s'est engagé à alerter la Police municipale** en cas de problème constaté. Une manière d'augmenter l'efficacité des forces de l'ordre en leur donnant la possibilité d'intervenir plus rapidement. Pour les accompagner dans leur mission, la Ville assure la bonne information de ces "citoyens vigilants", définit précisément leur périmètre d'intervention et organise régulièrement des réunions collectives de proximité.

Rappel au bail

Lorsqu'un locataire enfreint les dispositions du règlement intérieur ou les règles de bon voisinage, son bailleur peut lui adresser un avertissement : c'est l'objet d'un courrier appelé "Rappel au bail". Lorsque ces courriers ne sont pas suffisants ou que les faits reprochés sont importants, le bailleur peut solliciter le Maire afin de renforcer cette procédure. Dans ce cas, la Mairie convoque le locataire en faute et Monsieur le Maire ou son adjoint à la sécurité, dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi concernant la prévention de la délinquance, effectue un rappel à ces règles de bon voisinage, en présence du bailleur, de la Police Municipale et de la Police Nationale. En cas de manquements répétés de la part du locataire, ces rappels au bail peuvent conduire à une expulsion.





caluire.
cuire

Ville bien gérée





Caluire et Cuire, une ville bien gérée

> Des dépenses de fonctionnement bien maîtrisées

à un niveau inférieur aux communes de la même strate de population



908€

/an/habitant

À CALUIRE ET CUIRE

1393€/an/habitant

moyenne des villes de la même taille

Au premier rang !

Dans le dernier palmarès publié par l'association Contribuables et associés, Caluire et Cuire reçoit la note de **18/20** pour la gestion de ses finances. La Ville figure par ailleurs dans le "top 3" des **communes les plus économes**, à égalité avec Bron et Meyzieu.

> Une évolution des dépenses contenue



Entre 2014 et 2019,

l'évolution des dépenses reste contenue

avec seulement **0,7%** d'augmentation par an

> Une baisse des charges courantes



Entre 2014 et 2019,

baisse des charges de 9%

(fournitures, consommables, téléphonie, maintenance...)

> Aucun emprunt à risque



La Ville de Caluire et Cuire a **une dette saine** classée 100% 1A (meilleure note possible) sur la charte de GISSLER, résultat d'une gestion rigoureuse de l'emprunt depuis de nombreuses années.



> Recherche de cofinancements sur les projets d'équipements :



Depuis 2015, la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes a attribué **1 300 000** euros de subventions à la Ville de Caluire et Cuire sur plusieurs projets et notamment : rénovation du Mémorial Jean Moulin, Espace sportif de la Terre des Lièvres...





caluire.
cuire

8 quartiers



Bissardon

À deux pas de la Croix-Rousse, Bissardon offre un cadre de vie privilégié et tranquille. On y apprécie le murmure silencieux de l'Histoire : ici vivaient les Canuts avec leurs métiers à tisser. Un quartier paisible, duquel on profite de points de vue exceptionnels sur la région.



Cuire le Bas

Quartier paisible, mais bien vivant, où rien ne manque, des équipements municipaux aux commerces. Après d'importants aménagements, les habitants de Cuire le Bas accèdent aisément à la Saône pour se promener et au bord de laquelle de célèbres clubs d'aviron comme leurs champions, ont élu domicile.



Cuire le Haut

Ce quartier concentre un nombre incroyable de moyens de transport : un véritable pôle multimodal qu'agrémentent les kiosques et commerces de la place Jules Ferry. Autrefois terre de cultivateurs, Cuire le Haut a su conserver le calme d'un quartier serein, mélange d'immeubles à taille humaine et de villas qui entourent l'école Jean Jaurès, cœur du quartier.



Le Bourg

La Municipalité a procédé à un réaménagement complet de ce quartier maintenant synonyme d'échanges, de convivialité et de lien social. Avec ses nombreux commerces, ses équipements et services publics, l'Hôtel de Ville et sa superbe esplanade Bernard Roger-Dalbert, le Bourg a désormais reconquis son statut de pôle central de la ville.



Montessuy

Construit dans les années 1970 autour du fort militaire, ce nouveau quartier, fort de sa superbe vue sur le Mont-Blanc, se prête idéalement à la vie collective avec son marché, son centre commercial et sa superbe roseraie. De la réfection des éclairages publics à la reconstruction intégrale de certains immeubles, ce quartier est sans cesse amélioré.



Saint-Clair

Entre balme et Rhône, ce quartier connaît une belle embellie : sa grande rue est jalonnée de places avec vue sur le Rhône et d'équipements publics rénovés. Des hôtels, des restaurants et des commerces se sont implantés. Saint-Clair est aussi mieux intégré dans l'agglomération avec la passerelle de la Paix qui le lie au parc de la Tête d'Or et la Cité internationale.



Vassieux

Entre Rhône et Voie verte, l'ancien domaine du notable Pierre Vassieux est marqué par les différentes congrégations religieuses ou hospitalières qui s'y sont succédées. Ce quartier résidentiel, dont l'école fut inaugurée par Édouard Herriot lui-même, recèle de nombreuses propriétés remarquables et de vastes espaces arborés, desquels on peut apercevoir, çà et là, le Rhône.



Le Vernay

Au Nord de la commune, le quartier du Vernay, telle une porte d'entrée de la Ville, conjugue vie moderne et bâti traditionnel dans lequel subsiste le souvenir des exploitations agricoles qui fournissaient toute l'agglomération. Le long de la Voie verte, à deux pas de ce quartier qui continue son renouvellement, s'étendent encore de vastes champs cultivés.

Le maire



PHILIPPE COCHET

Maire

Les adjoints



CÔME TOLLET

Premier adjoint délégué à l'environnement et au développement durable, à l'urbanisme et aux ressources humaines



ISABELLE MAINAND

Adjointe déléguée à la jeunesse, à la petite enfance et aux associations



ROBERT THÉVENOT

Adjoint délégué à la citoyenneté et aux affaires générales



DAMIEN COUTURIER

Adjoint délégué au sport et aux associations sportives



SOPHIE BLACHÈRE

Adjointe déléguée aux finances, au numérique et au patrimoine



FRÉDÉRIC JOUBERT

Adjoint délégué à la culture et aux associations culturelles



VIVIANE WEBANCK

Adjointe déléguée aux affaires scolaires



PATRICK CIAPPARA

Adjoint délégué à la sécurité, au logement et aux anciens combattants



HAMZAOUIA HAMZAOUIA

Adjointe déléguée aux animations, aux manifestations et à la convivialité



LAURENT MICHON

Adjoint délégué aux affaires sociales, aux personnes âgées, au handicap et à la mobilité



SONIA FRIOLL

Adjointe déléguée à l'économie, aux entreprises, aux commerces et à l'emploi



ÉVELYNE GOYER

Adjointe déléguée à la santé et aux réseaux de soins



Les conseillers municipaux



MAMADOU-DIANG DIALLO

Conseiller municipal délégué à la coopération décentralisée



CHANTAL CRESPY

Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les violences familiales



ABDELAZIZ TAKI

Conseiller municipal délégué au projet de lycée d'enseignement général



CHRYSTÈLE LINARES

Conseillère municipale déléguée au service civique communal



MAUDE BRAC DE LA PERRIÈRE

Conseillère municipale déléguée à la réserve citoyenne



ISABELLE COTON

Conseillère municipale déléguée à la condition animale



PATRICIA CHANDIA

Conseillère municipale déléguée au jumelage



FRANCK PROTHERY

Conseiller municipal délégué aux réseaux sociaux municipaux



FABIEN MANINI

Conseiller municipal délégué à la prévention et à l'insertion



GEOFFROY KRIEF

Conseiller municipal
délégué au conseil
municipal d'enfant (CME)



BASTIEN JOINT

Conseiller municipal
délégué au projet de
ferme urbaine



LAURE DEL PINO

Conseillère municipale



FABIENNE GUGLIELMI

Conseillère municipale



FABRICE BALANCHE

Conseiller municipal



CÉDRIC GUERIN

Conseiller municipal



NICOLAS JUENET

Conseiller municipal



LAURE CORRENT

Conseillère municipale



**PIERRE-DAMIEN
GERBEAUX**

Conseiller municipal



JEANNE BILLA

Conseillère municipale



FRANÇOIS DEYGAS

Conseiller municipal



CASSANDRE VERNAY

Conseillère municipale

Les élus de
l'opposition



**MARIE-JO
LE CARPENTIER**

Conseillère municipale



XAVIER GILLARD

Conseiller municipal



SÉVERINE HEMAIN

Conseillère municipale



FLORIAN FAIVRE

Conseiller municipal



JÉRÔME TROTTIGNON

Conseiller municipal



DOMINIQUE BLANC

Conseiller municipal



**LAURENT ATTAR
BAYROU**

Conseiller municipal



GÂËLLE GARANDEAU

Conseillère municipale



FABRICE MATTEUCCI

Conseiller municipal
Caluire c'est possible



Hôtel de Ville de Caluire et Cuire
Place du Docteur Frédéric Dugoujon
BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex
Tél. 04 78 98 80 80 - mairie@ville-caluire.fr
www.ville-caluire.fr
 @villeCaluire